



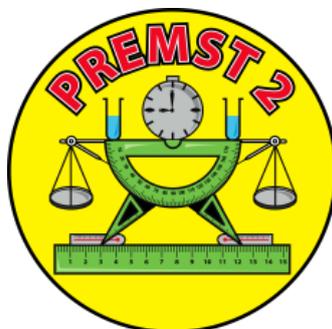
REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Direction de l'Enseignement Élémentaire



Module **ETUDE DE LEÇON**



*Projet de Renforcement de l'Enseignement des
Mathématiques, des Sciences et de la Technologie Phase 2 (PREMST2)*

Elaboré par l'Equipe du PREMST2

Octobre 2014

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I. CONCEPT ETUDE DE LEÇON	3
I.1. Qu'est-ce que l'étude de leçon?	
I.2. Objectifs de l'étude de leçon	
II. PLANIFICATION DES ACTIVITES DE LA CELLULE	4
II.1. Planification Annuelle	
II.2. Cycle de l'Etude de Leçon	
II.2.1. Première étape : préparation de la leçon	
II.2.2. Deuxième étape: prestation, observation, discussions et amélioration de la fiche de leçon	
II.2.3. Troisième étape: deuxième prestation selon la fiche améliorée	
III. MISE EN PLACE D'UNE BANQUE DE FICHES	8
CONCLUSION	8
ANNEXES	
1 : Explication des items de la fiche d'observation de leçon	
2 : Planification des activités dans les cellules d'animation pédagogique	

INTRODUCTION

La qualité des enseignements / apprentissages dépend en grande partie du niveau de qualification des enseignants.¹ Cette préoccupation est bien prise en charge par les gestionnaires du système éducatif à travers plusieurs initiatives : l'institutionnalisation de la cellule d'animation pédagogique, la mise en place des Pôles Régionaux de Formation (PRF).

Avec la création des centres régionaux de formation des personnels de l'éducation (CRFPE), l'Etat réaffirme son option pour une formation continue de qualité.

La cellule d'animation pédagogique est un cadre de gestion de la formation continuée des enseignants. Ses activités doivent être fondées sur l'échange, l'interaction et la production de groupe. Elle peut concerner les enseignants issus d'une même école (cellule interne) ou de plusieurs écoles (cellule inter école ou cellule zonale).

Cependant, les séances d'animation sont perçues comme une contrainte et un travail supplémentaire par la plupart des enseignants et généralement, seuls ceux qui sont à la recherche d'un diplôme professionnel s'y intéressent. L'animation pédagogique n'est donc pas toujours considérée comme un moment de développement professionnel ou de perfectionnement personnel.

Il s'y ajoute que les discussions qui font suite aux prestations sont souvent perçues comme une évaluation du prestataire et ne permettent pas d'avoir des propositions concrètes d'amélioration des pratiques pédagogiques.

En vue d'améliorer la qualité de l'animation pédagogique, le PREMST a opté pour la pratique de l'étude de leçon.

Le présent module a pour objectifs de permettre aux participant(e)s de :

- s'appropriier le concept et les étapes de l'étude de leçon ;
- mettre en œuvre les activités de l'étude de leçon.

¹ Dans tout le module, le mot « enseignant » est utilisé aussi bien pour les enseignants que pour les enseignantes.

I. CONCEPT ETUDE DE LEÇON

I.1. Qu'est-ce que l'étude de leçon ?

L'étude de leçon est un cycle d'activités menées avant, pendant et après les prestations par des enseignants en vue d'améliorer les pratiques de classe.

Elle nécessite de la part des enseignants un respect mutuel, un échange d'expériences et de connaissances mais surtout une mutualisation des bonnes pratiques pour mieux aborder telle ou telle autre activité de classe. Elle n'est pas un moment d'évaluation d'un enseignant mais plutôt un prétexte pour échanger sur des pratiques pédagogiques afin de trouver le meilleur moyen de les améliorer au profit des apprenants.

A cette occasion, non seulement les enseignants apprécient la prestation mais tentent également d'éprouver une méthode pour voir la meilleure approche possible pour une activité donnée. Il est possible de faire appel aux directeurs ou à des personnes ressources de la communauté éducative concernée pour s'accorder sur la meilleure pratique de classe. Il faut noter que des personnes ressources peuvent bien assister aux séances d'étude de leçon.

I.2. Objectif de l'étude de leçon

Développer les compétences professionnelles des enseignants en :

- mutualisant les bonnes pratiques ;
- réduisant l'écart entre les activités prévues dans la planification et celles réalisées.

II. PLANIFICATION DES ACTIVITES DE LA CELLULE

II.1 Planification Annuelle

Lieu : Cellule d'Animation Pédagogique.

Trois leçons sont choisies à partir des difficultés rencontrées par les enseignants en sciences, mathématique ou technologie. Trois cycles d'étude de leçon seront réalisés au cours de l'année. Pour chaque cycle, un aspect sera retenu parmi les trois figurant sur la grille d'observation de leçons (planification, activités et attitudes de l'enseignant, activités et attitudes de l'apprenant), et trois items choisis pour l'observation.

Remarque : tenir compte des contenus enseignés (contenu juste et adapté) quels que soient l'aspect et les items retenus

Exemple

Aspect : Activités et attitudes de l'apprenant

Items :

1. Interaction entre apprenants
2. Participation aux travaux de groupe effectués
3. Participation à l'élaboration du résumé

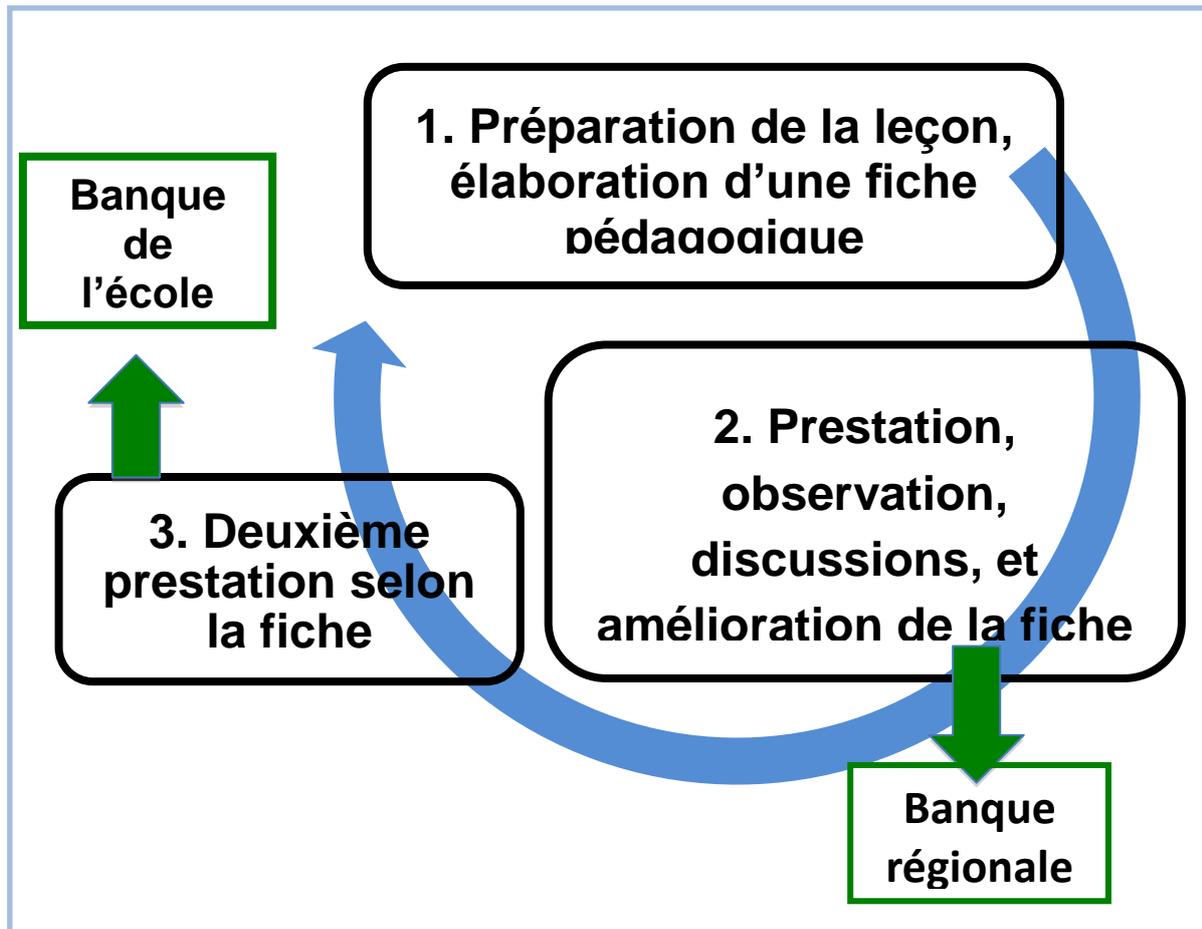
Remarques : Cet exemple est donné à titre indicatif. On peut choisir d'autres items pour le même aspect.

ACTIVITE

- Titre de l'activité :** Choix d'aspects et d'items à observer.
- Objectif :** Choisir trois aspects et pour chacun trois items à observer en étude de leçon.
- Consigne :** En fonction de vos difficultés et en vous inspirant de l'exemple ci-dessus, choisissez trois aspects et pour chacun trois items à observer.
- Stratégies :** Atelier et plénière
- Durée :** Atelier 1h Plénière 1h30mn
- Résultat attendu :** Liste des trois aspects et des trois items à observer
- Support :** Grille d'observation de leçon

NB : *L'aspect « planification » ne doit pas se limiter à une analyse de la fiche mais c'est sa mise en œuvre qui permet d'apprécier la pertinence des items choisis par l'enseignant.*

II.2 Cycle de l'Etude de Leçon



II.2.1. Première Etape: Préparation de la Leçon

Lieu : Cellule Interne de l'école sélectionnée (par chaque Cellule)

A partir de l'aspect et des items à observer retenus lors de la planification annuelle, les membres de la cellule choisissent l'objet de la leçon, en tenant compte :

- du niveau de maîtrise par les élèves des leçons déroulées ;
- des difficultés rencontrées dans la conduite des leçons ;
- des contraintes liées à la confection ou à l'utilisation du matériel didactique.

Les enseignants de la même étape (si la réalité de l'école s'y prête) ou un groupe d'enseignants élaborent une fiche et la soumettent à l'appréciation de la cellule interne et de toute autre personne capable de les aider à l'améliorer. Un membre sera désigné pour faire la prestation au niveau de la cellule d'animation pédagogique.

NB : Le directeur veillera à

- la prise en charge correcte du contenu, de l'aspect et des trois items choisis lors de la préparation de la leçon ;
- la congruence entre activités prévues et items retenus.

II. 2.2. Deuxième Etape: Prestation, observation, discussions et amélioration de la fiche de leçon

Lieu : Cellule d'Animation Pédagogique

Cette étape se tient au niveau de la cellule d'animation pédagogique et comprend sept moments :

Moments	Activités	Temps requis
1 ^e moment	Rappel de l'aspect et des items à observer	5mn
2 ^e moment	Prestation et observation	1h
3 ^e moment	Auto-évaluation	5mn
4 ^e moment	Analyse et propositions d'amélioration en atelier	1h 20
5 ^e moment	Partage et stabilisation des propositions d'amélioration en plénière	1h
6 ^e moment	Synthèse des propositions d'amélioration	5mn
7 ^e moment	Intégration des propositions d'amélioration	25mn

Préalables

La séance débute par le choix :

- d'un animateur ;
- d'un secrétaire qui sera chargé de prendre le PV et le film qui y sera annexé ;
- d'un responsable chargé de l'intégration des propositions d'amélioration au niveau de la fiche.

1^e moment : Rappel de l'aspect et des items à observer

L'aspect et les items à observer ayant fait l'objet d'un consensus entre les animateurs et les encadreurs, l'animateur du jour est chargé de les rappeler aux membres de la cellule avant la prestation.

2^e moment : Prestation et observation de la leçon

Prestation :

Le prestataire met en œuvre la leçon selon la fiche proposée par son école en Cellule d'Animation Pédagogique.

Observation de la leçon :

Tous les participants suivent et prennent notes sur le déroulement de la leçon.

Pour une bonne analyse de la prestation, les observations ne doivent pas porter sur le prestataire mais sur les items retenus par le groupe avec l'utilisation de la grille d'observation contenue dans le module. Elles doivent être objectives et constructives.

3^e moment : Auto-évaluation

La parole est au prestataire pour qu'il fasse son autocritique, en mettant l'accent sur les trois items retenus. Il énumère et justifie ses réussites et ses difficultés, en se référant au comportement des enfants, à sa pratique et au matériel.

Sérier les difficultés en les listant par exemple :

- à la planification
- au matériel
- au temps.

4^e moment : Analyse et propositions d'amélioration en atelier

Sur la base de l'effectif de la cellule, des groupes de travail sont constitués. Ces groupes vont identifier les réussites et les difficultés liées aux items retenus et au contenu enseigné en vue de proposer des améliorations opérationnelles de la leçon. Ces propositions seront intégrées au niveau de la fiche ou du procès-verbal.

Exemple : mieux impliquer les apprenants est une proposition trop générale et difficile à mettre en œuvre.

Pour mieux impliquer les apprenants faire des propositions d'améliorations sur le matériel , sur le choix des activités et sur la communication.

NB : Même si pour les besoins de la discussion des items sont choisis, les participants peuvent évoquer d'autres points de la leçon si le temps le permet.

5^e moment : Partage et stabilisation des propositions d'amélioration en plénière

En plénière, les groupes font la restitution des productions. L'animateur organise les échanges avec le grand groupe et veille à l'implication des participants. L'équipe pédagogique responsable de la planification doit résister à la tentation d'auto-défense lors de l'analyse.

L'animateur doit remplir en même temps les fonctions de :

- facilitateur ;
- régulateur ;
- contrôleur.

Les attentes qui portent sur lui gravitent autour de la gestion du temps, de la conduite des débats et de l'implication du groupe dans la production.

6^e moment : Synthèse des propositions d'amélioration

L'animateur procède à la synthèse des propositions d'amélioration.

7^e moment : Intégration des propositions d'amélioration

Sur la base de la synthèse de l'animateur, le secrétaire intègre dans la fiche, en plénière, les propositions d'amélioration retenues. En fin de séance, il sera difficile d'intégrer toutes les propositions dans la fiche. Celles qui ne peuvent pas être intégrées seront mentionnées dans le PV de la cellule.

La fiche stabilisée sera reproduite par chaque école membre de la cellule pour une deuxième prestation en cellule interne.

I.2.3. Troisième Etape: Deuxième Prestation selon la Fiche Améliorée

Lieu : Cellule Interne

Cette prestation vise à consolider les résultats obtenus et à renforcer les acquis des équipes pédagogiques.

Chaque directeur, en rapport avec son équipe pédagogique, désigne un prestataire pour une mise en œuvre de la fiche améliorée.

NB : remplir l'outil 6 au lieu du PV pour la 2^{ème} prestation.

III. MISE EN PLACE D'UNE BANQUE DE FICHES

Pour la mise en place d'une banque de fiches, il faut :

- faire collecter les fiches améliorées, les procès-verbaux accompagnés des films de leçons par les points focaux départementaux et régionaux ;
- sélectionner au niveau régional les meilleures productions et faire confectionner des brochures qui seront déposées dans les bibliothèques des IEF et des CRFPE.

NB : Chaque directeur met en place progressivement une banque de fiches au sein de son école à partir des productions améliorées.

CONCLUSION

L'étude de leçon, en tant que modalité de la formation continue des enseignants, est une activité innovante en ce qu'elle permet de créer les conditions d'une bonne mutualisation des expériences. En outre, elle contribue au renforcement des pratiques de classe ; par conséquent, à l'amélioration des apprentissages.

Elle offre aussi l'opportunité de mettre à la disposition des enseignants une banque de fiches améliorées progressivement de manière consensuelle. L'étude de leçon, réalisée selon les stratégies définies dans le module, donne un souffle nouveau à la cellule d'animation pédagogique qui reste le cadre institutionnel de formation de proximité des enseignants.

ITEMS	0	1	2	3	NA	Explication
1.2. Pertinence des objectifs						<p>Ils doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être conformes au CEB ; • prendre en charge d'une manière adéquate les connaissances, aptitudes et attitudes à acquérir par l'élève ; • être adaptés au crédit horaire affecté à la leçon.
1.3. Identification de pré requis pertinents						Les pré-requis renvoient aux connaissances, aptitudes et attitudes que l'élève doit mobiliser avant d'aborder le thème et le sous- thème de la leçon.
1.4. Pertinence de la situation problème proposée						<p>La situation problème doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être significative ; • présenter un défi à la portée de l'apprenant ; • être concrète, motivante et stimulante.
1.5. Choix des supports et matériels didactiques adaptés						<p>Les supports et matériels didactiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • adaptés aux activités prévues ; • manipulables sans danger ; • variés et en nombre suffisant.
1.6. Congruence entre les activités prévues et les objectifs						<p>Les activités prévues sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • choisies conformément à l'objet d'étude ; • articulées aux objectifs déclarés ; • pertinentes pour l'atteinte des objectifs.
1.7. Concision et justesse du résumé prévu						<p>Le résumé prévu est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Juste, court et précis ; • adapté au contexte de la leçon ; • accessible aux apprenants.
1.8. Pertinence des situations d'évaluation prévues						<p>Les situations d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sont en phase avec les objectifs déclarés ; • permettent de vérifier les acquis tout au long de la leçon.
2. Activités et attitudes des enseignants						
2.1. Partage de la justification de l'objet d'étude						<p>Elle doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être annoncée et explicitée en début de leçon. • Susciter l'intérêt et la motivation

ITEMS	0	1	2	3	NA	Explication
2.2 Mise en situation des apprenants						La mise en situation permet de : <ul style="list-style-type: none"> • présenter la situation problème ; • expliciter la situation problème ; • faire identifier la problématique.
2.3. Utilisation du matériel prévu						Le matériel prévu doit être : <ul style="list-style-type: none"> • présent auprès des apprenants ; • en nombre suffisant ; • utilisé correctement au cours de la leçon.
2.4. Réalisation des activités prévues						La réalisation des activités prévues suppose : <ul style="list-style-type: none"> • une mise en œuvre des activités planifiées ; • un respect du temps imparti à chaque activité.
2.5. Exploitation des productions des élèves						L'exploitation des productions des élèves suppose : <ul style="list-style-type: none"> • une collecte de celles-ci ; • un traitement avec le groupe classe en rapport avec les objectifs de la leçon ; • des conclusions partielles à partir des productions • une synthèse générale.
2.6. Maîtrise des contenus enseignés						Les contenus enseignés sont : <ul style="list-style-type: none"> • justes ; • adaptés.
2.7. Clarté des consignes						Les consignes sont claires lorsqu'elles : <ul style="list-style-type: none"> • sont sans équivoques ; • déterminent la tâche à réaliser ; • déterminent les moyens à utiliser ; • déterminent les conditions de réalisation de la tâche ; • déterminent les résultats attendus.
2.8. Valorisation de l'engagement des élèves						L'enseignant encourage la participation des élèves.
2.9. Valorisation du travail des élèves						L'enseignant apprécie le travail des élèves.
2.10. Soutien aux élèves qui éprouvent des difficultés						Les élèves qui éprouvent des difficultés doivent : <ul style="list-style-type: none"> • être identifiés ; • bénéficier d'un soutien en rapport avec les difficultés identifiées.

ITEMS	0	1	2	3	NA	Explication
2.11. Gestion rationnelle du temps						La gestion du temps suppose: <ul style="list-style-type: none"> • le respect de la planification ; • la réalisation des activités dans le temps imparti à la leçon.
2.12. Implication des élèves dans l'élaboration du résumé						L'élaboration du résumé doit se faire avec : <ul style="list-style-type: none"> • l'appui de l'enseignant ; • la participation des élèves.
2.13. Prise en charge de l'évaluation formative						L'évaluation formative doit : <ul style="list-style-type: none"> • se faire tout au long de la leçon ; • aider à la régulation .
3. Activités et attitudes de l'apprenant(e)						
3.1. Identification de la problématique						Durant l'identification de la problématique, l'apprenant s'engage dans la recherche du problème.
3.2. Proposition d'hypothèses						L'apprenant formule des explications au problème posé.
3.3. Travail individuel						Durant le travail individuel, chaque apprenant doit : <ul style="list-style-type: none"> • s'approprier la consigne • réaliser la tâche
3.4. Participation aux travaux de groupe effectués						Durant les travaux de groupe l'apprenant(e) doit : <ul style="list-style-type: none"> • participer individuellement ; • participer aux activités pratiques ; • participer aux discussions.
3.5. Qualité des productions (individuelles /collectives)						Les productions des apprenants sont : <ul style="list-style-type: none"> • conformes aux consignes données ; • en adéquation avec les résultats attendus.
3.6. Formulation de conclusion à partir des activités						L'apprenant doit tirer correctement les conclusions à partir des activités proposées par l'enseignant.
3.7. Participation à l'institutionnalisation du savoir (élaboration de la règle, du résumé...)						Le résumé s'est fait en collaboration avec les apprenants.
3.8. Interaction entre apprenants						Les apprenants ont échangé durant la leçon.
3.9. Degré d'atteinte des objectifs de la leçon						L'atteinte des objectifs est appréciée à partir des résultats de l'évaluation finale.

ANNEXE 2 : Planification des activités dans les Cellules d'Animation Pédagogique

2.1. Chronogramme

Horaires	Objectifs	Activités	Modalités	Supports	Résultats attendus
9h00-9h05	Rappeler l'aspect et les 3 items à observer aux participants.	Rappel de l'aspect et des 3 items à observer aux participants	Plénière	Module	L'aspect et les 3 items à observer sont rappelés aux participants
09h05-10h05	Mettre en œuvre la fiche pédagogique	Prestation d'un enseignant	Plénière	Fiche pédagogique élaborée, grille d'observation	Fiche pédagogique mise en œuvre
10h05-10h10	Présenter son auto-évaluation	Auto-évaluation du prestataire	Plénière	Fiche d'observation, grille d'observation	Le prestataire a fait son auto-évaluation
10h10-11h30	- Elaborer des propositions d'amélioration de la fiche	Analyse et élaboration de propositions d'amélioration de la fiche	Atelier	Fiche d'observation, grille d'observation	Propositions d'amélioration élaborées
11h30-12h30	-Partager les propositions d'amélioration ; -Stabiliser les propositions d'amélioration	Partage et stabilisation des propositions d'amélioration	Plénière	Fiche d'observation, grille d'observation	Propositions d'amélioration partagées et stabilisées
12h30-12h35	Faire la synthèse des propositions d'amélioration	Synthèse des propositions d'amélioration	Plénière	Fiche d'observation	Propositions d'amélioration synthétisées
12h35-13h00	-Intégrer les propositions d'amélioration dans la fiche -Remplir le PV	-Intégration des propositions d'amélioration dans la fiche -remplissage du PV	Plénière	Fiche d'observation PV	-Propositions d'amélioration intégrées -PV rempli

2.2. Planification de l'étude de leçon

1^e cycle de l'étude de leçon

Date de Cellule	
Thème (Activité)	
Aspect :	
Items à observer:	1. 2. 3.
Ecole qui élaborera la fiche pédagogique :	
Date (fourchette) de la 2 ^e prestation (Cellule interne) :	

2^e cycle de l'étude de leçon

Date de Cellule	
Thème (Activité)	
Aspect :	
Items à observer:	1. 2. 3.
Ecole qui élaborera la fiche pédagogique :	
Date (fourchette) de la 2 ^e prestation (Cellule interne) :	

3^e cycle de l'étude de leçon

Date de Cellule	
Thème (Activité)	
Aspect :	
Items à observer:	1. 2. 3.
Ecole qui élaborera la fiche pédagogique :	
Date (fourchette) de la 2 ^e prestation (Cellule interne) :	